

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Maroc

Une publication du SER de Rabat
14 février au 7 mars 2025

Le chiffre à retenir

+18,2 %

**HAUSSE DES DEPENSES DES
MENAGES PENDANT LE RAMADAN**

Selon une étude réalisée par le Haut-Commissariat au Plan publiée en mars 2024 (dernières données disponibles), la consommation moyenne des ménages s'apprécie de +18,2 % pendant le mois du Ramadan. Cet essor est naturellement porté par les dépenses liées à l'alimentation (+17,9 %) avec des changements marqués dans les habitudes de consommation pendant le mois du Ramadan pour certains aliments : la consommation de fruits double pour atteindre 54 kg par ménage en moyenne mensuelle (+ 138 %, sans que les données puissent isoler les dattes !), celle des produits laitiers passe de 24 à 36 litres par ménage (+ 50 %), et les œufs voient leur consommation grimper à 52 unités par ménage (+ 33 %) sur le mois. Les dépenses non-alimentaires progressent également de +18,5 % avec de forts contrastes entre postes de dépenses : +62% pour le transport ; +26% pour les loisirs ; +25% pour la communication mais -12% pour l'habillement.

Le SER de Rabat profite par ailleurs de ces brèves en début du Ramadan, ce 2 mars au Maroc, pour adresser ses meilleurs vœux à tous ses lecteurs musulmans.

Activités macroéconomiques & financières

Emploi : le Gouvernement présente sa feuille de route pour lutter contre le chômage et améliorer la création d'emplois

Alors que le chômage a atteint un pic à 13,3 % en 2024, le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a présenté le 26 février sa feuille de route pour l'emploi devant permettre la création de 1,45 millions d'emplois d'ici 2030 et la réduction du taux de chômage à 9 %. Dotée d'une enveloppe de 15 Mds MAD (environ 1,4 Md EUR), le plan s'articule autour de cinq axes clés :

- Le développement des PME passera par des dispositifs de soutien à l'investissement dans le cadre de la Charte de l'Investissement et la simplification des procédures administratives, notamment via la généralisation du principe "le silence de l'administration vaut accord".
- Pour favoriser l'insertion des femmes sur le marché du travail, dont le taux de participation a reculé ces 25 dernières années (20 % contre en moyenne 50 % à l'échelle mondiale), le développement des services de garde d'enfants est identifié comme un levier permettant de libérer du temps pour les mères.
- L'insertion professionnelle des jeunes (taux de chômage à 36,7 % en 2024) s'appuiera sur plusieurs dispositifs : (i) les programmes d'insertion (rationalisation des dispositifs existants, baisse de la durée des contrats, hausse de la capacité des programmes, revalorisation des indemnités des entreprises formatrices) ; (ii) la formation professionnelle (création de passerelles avec l'enseignement général, recentrer les filières sur les métiers d'avenir et porteurs) ; (iii) la lutte contre le décrochage scolaire (objectif de réduire le nombre d'élèves en décrochage à 200 000 en 2026 contre 295 000 en 2024).
- Le plan prévoit aussi un soutien aux emplois du secteur agricole, fortement affecté par les épisodes de sécheresse (près d'1 million d'emplois détruits entre 2008 et 2023), en augmentant la surface céréalière à 4 millions d'hectares et en favorisant la digitalisation des marchés agricoles.
- Enfin, l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANAPEC), principal acteur du service public de l'emploi, voit ses attributions confortées et sera en charge de la création d'un parcours de médiation et de suivi pour l'emploi débutant dès la scolarité.

Marchés financiers : le Trésor marocain prévoit de réaliser une émission obligataire à l'international prochainement

Lors d'un entretien donné à Bloomberg, la ministre de l'Economie et des Finances, Mme Nadia Fettah, a déclaré que le Trésor marocain envisage de réaliser une émission obligataire sur les marchés financiers internationaux, qui sera probablement libellée en euros. Il s'agira de la première sortie du Maroc depuis l'émission de 2,5 Mds USD en mars 2023, qui avait été largement sursouscrite (le carnet d'ordre avait atteint 11 Mds USD) témoignant de la confiance des investisseurs internationaux dans la signature marocaine. Pour mémoire, afin de répondre au besoin de financement lié au lancement de plusieurs grands chantiers par le Royaume (Coupe du Monde 2030, transition écologique, protection sociale, etc.), la loi de finances pour l'année 2025 prévoit de recourir aux financements extérieurs, concessionnels et/ou à condition de marché, à hauteur de 60 Mds MAD (environ 5,7 Mds EUR ; un volume multiplié par trois en dix ans).

Echanges extérieurs : le Maroc devient le 1^{er} marché pour le gaz espagnol en 2024

Selon la *Corporación de Reservas Estratégicas de Productos Petrolíferos* (CORES ; agence espagnole), le Maroc est devenu, pour la première fois en 2024, le premier client de l'Espagne en gaz naturel, devant la France et le Portugal : 9 703 GWh de gaz naturel importé en 2024, soit 27 % des exportations du pays. Les tensions géopolitiques entre le Maroc et l'Algérie, notamment marquées par l'arrêt du Gazoduc Maghreb Europe, ont conduit le Royaume à réorganisé ses chaînes d'approvisionnement au profit de l'Espagne. Les hydrocarbures sont devenus le principal poste d'exportation espagnol vers le Royaume (23 % du total). Cette montée en puissance du Maroc sur les marchés espagnols illustre également le rôle systémique joué désormais par le pays dans les flux commerciaux avec ses partenaires européens. A titre d'exemple, les exportations de la France vers le Maroc sont équivalentes à celles réalisées avec l'Inde, un marché 25 fois plus important en volume.

Cryptomonnaies : 6 millions de Marocains détiennent des jetons numériques

Selon la fintech française *HelloSafe*, le nombre de détenteurs de cryptomonnaies au Maroc a augmenté de plus de 60 % en cinq ans pour atteindre près de 6 millions de personnes (16 % de la population totale). Cet engouement s'explique d'abord par une digitalisation croissante en Afrique, facilitant l'accès aux technologies financières (+ 68 % d'utilisateurs entre 2022 et 2023) et aux cryptomonnaies dans plusieurs grands pays du continent comme le Nigéria (105 millions de détenteurs), l'Egypte (21 millions) ou l'Afrique du Sud (13,9 millions).

Cette tendance pourrait s'intensifier depuis l'élection du Président Donald Trump et de la nouvelle administration américaine, qui se montre favorable aux crypto-actifs, comme en témoigne l'annonce d'une « réserve nationale stratégique de cryptomonnaies » lors du « Crypto Summit » à Washington ce 7 mars. Prenant conscience de l'appétit des Marocains pour les crypto-actifs, un projet de loi a été annoncé en novembre 2024, visant à légaliser et contrôler les crypto-monnaies dans le pays, tout en assurant une protection pour les investisseurs contre la volatilité des prix de ces monnaies.

Grands projets, environnement, industries

Ferroviaire : Alstom signe un contrat avec l'ONCF pour la fourniture de 18 TGV Avelia Horizon, financé par un prêt du Trésor de 781 M EUR

Le Gouvernement de la République française a octroyé un financement d'un montant de 781 M EUR au Gouvernement du Royaume du Maroc, sous forme d'un prêt concessionnel du Trésor, pour l'achat de 18 trains à grande vitesse Alstom par l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), dans le cadre du projet de prolongement de la ligne à grande vitesse jusqu'à Marrakech. Ce financement s'inscrit dans lignée de la déclaration relative à la coopération financière dans le secteur ferroviaire signée le 28 octobre 2024 devant les Chefs d'Etat, lors de la visite du Président Emmanuel Macron au Maroc.

Les 18 trains à grande vitesse seront fournis par l'entreprise française Alstom. Il s'agit du modèle Avelia Horizon, trains à double étage d'une capacité allant jusqu'au 640 voyageurs et pouvant atteindre une vitesse de 320 km/h. Les trains seront produits dans les usines d'Alstom en France puis transportés et testés au Maroc. L'usine d'Alstom à Fès produira les armoires électriques et les faisceaux de câbles, contribuant ainsi au développement de l'écosystème ferroviaire marocain et renforçant l'expertise ferroviaire locale. Les 40 trains Intercités ont été attribués à l'espagnol CAF et les 110 trains régionaux au coréen Hyundai Rotem, avec des financements publics associés.

Transports : le Ministre délégué chargé des Transports, Philippe Tabarot, s'est rendu à Marrakech à l'occasion de la 4^{ème} conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière

La 4^{ème} Conférence internationale ministérielle sur la sécurité routière s'est tenue à Marrakech les 18 et 19 février 2025, sous le thème "S'engager pour la vie". L'événement a réuni plus de 2 700 participants, dont plus de 100 ministres et 600 experts internationaux, pour discuter de stratégies visant à réduire de 50 % les décès dus aux accidents de la route d'ici 2030. La Conférence a abouti à l'adoption de la « Déclaration de Marrakech », qui servira de base pour une résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies dédiée à la sécurité routière. Cet événement a également été l'occasion pour le Ministre délégué chargé des Transports, Philippe Tabarot, de s'entretenir avec son homologue marocain, Abdessamad Kayouh, afin d'évoquer les partenariats franco-marocains concernant notamment la LGV, le renforcement de la flotte de la Royal Air Maroc et la décarbonation du transport maritime.

Transport durable : Vivo Energy Maroc et RAM lancent le premier vol Maroc-Europe alimenté en carburant durable

Le 20 février 2025, Vivo Energy Maroc et Royal Air Maroc ont réalisé le premier vol neutre en carbone entre le Maroc et l'Europe, reliant Marrakech à Paris-Orly, en utilisant du carburant d'aviation durable (SAF). Le vol, opéré par un avion de type Boeing 737 NG et transportant 151 passagers, a permis de diminuer les émissions de CO₂ d'environ 10 tonnes, soit un tiers des émissions totales du vol. Cette initiative souligne l'engagement des deux entreprises en faveur d'une aviation plus durable au Maroc, tout en contribuant à un tourisme plus responsable alors que le Royaume est devenu la 1^{ère} destination touristique en Afrique en 2024.

Hydrogène vert : le gouvernement approuve six projets pour un montant total de 319 Mds MAD

Le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a présidé, le 6 mars 2025 à Rabat, une réunion du comité de pilotage chargé de « l'Offre Maroc » au cours de laquelle ont été sélectionnés 5 investisseurs nationaux et internationaux pour la réalisation au total de six projets, pour un coût de 319 Mds MAD (environ 30 Mds EUR), dans la perspective d'entamer des négociations avec les parties sélectionnées. Ces entreprises sont : (i) le consortium d'investisseurs ORNX, composé de la société américaine Ortus, de la société espagnole Acciona et de la société allemande Nordex, qui investiront dans la production d'ammoniac ; (ii) le consortium composé de la société émiratie Taqa et de la société espagnole Cepsa pour la production d'ammoniac et de carburant industriel ; (iii) la société marocaine Nareva qui investira dans la production d'ammoniac, de carburant industriel et d'acier vert ; (iv) la société saoudienne ACWA Power ; (v) et le consortium d'investisseurs composé des sociétés chinoises UEG et China Three Gorges qui devraient produire de l'ammoniac. Ces cinq projets s'ajoutent à celui signé par TotalEnergies et le Gouvernement marocain devant les Chefs d'Etat en octobre dernier. Engie et l'OCP avaient signé devant les mêmes Chefs d'Etat un partenariat comprenant un volet « hydrogène vert », mais qui n'est pas intégré stricto sensu à l'« Offre Maroc ».

Energie : l'ANRE annonce la capacité d'accueil du réseau électrique marocain en énergies renouvelables et fixe le tarif d'utilisation des réseaux électriques de moyenne tension

L'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE) a annoncé que le système électrique marocain pourra accueillir 9 338 MW d'énergies renouvelables entre 2025 et 2029, soit une augmentation de 29 % par rapport au cycle précédent. Cette capacité inclut 1 324 MW pour les réseaux de distribution.

Une nouvelle flexibilité permet désormais le transfert bi-directionnel des capacités non utilisées entre les réseaux de transport et de distribution, optimisant ainsi l'utilisation des infrastructures existantes. Cette initiative vise à renforcer l'attractivité des investissements dans les énergies renouvelables et à assurer la sécurité du réseau électrique national. En parallèle, l'ANRE a fixé, pour la première fois, le tarif d'utilisation des réseaux électriques de moyenne tension de la distribution à 5,92 centimes MAD par kWh. Ce tarif s'appliquera du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2027 et sera ajusté après un an en fonction de l'inflation. Cette décision vise à instaurer un tarif unique sur tout le territoire marocain, renforçant ainsi la prévisibilité pour les investisseurs.

Energie : l'ANRE approuve la séparation comptable des activités de l'ONEE

Le 19 février 2025, le Conseil de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE) a approuvé la séparation comptable des activités de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE). Cette décision, issue d'une collaboration étroite entre l'ANRE et l'ONEE, vise à instaurer une transparence accrue des coûts liés aux différentes branches de l'Office. Les périmètres définis couvrent la production, le transport et la distribution d'énergie électrique, avec des règles précises d'imputation des actifs, passifs, charges et produits. Cette réforme prépare également l'indépendance future du Gestionnaire du Réseau Électrique National de Transport (GRT), en attendant la création d'une entité juridiquement distincte pour la gestion du réseau de transport. Cette initiative vise à renforcer la crédibilité du marché électrique marocain et constitue un signal positif pour les investisseurs.

Energie : mission au Maroc des deux envoyés spéciaux du Président de la République française, chargés d'évaluer la faisabilité d'une connexion électrique entre le Maroc et la France

Gérard Mestrallet, ancien Président-directeur général d'Engie, et Xavier Piechaczyk, Président du directoire de RTE, ont effectué une mission de deux jours au Maroc les 26 et 27 février, dans le cadre du mandat confié par le Président de la République Française pour évaluer la faisabilité d'une connexion électrique entre le Maroc et la France, et définir les conditions qui la rendraient possible. Les envoyés spéciaux ont pu s'entretenir avec la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Mme Leila Benali, le ministre de l'Investissement, M. Karim Zidane, le ministre de l'Équipement et de l'Eau, M. Nizar Baraka, les principaux directeurs d'agence du secteur énergétique et des représentants du secteur privé. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du partenariat stratégique sur la coopération énergétique, la connectivité et la transition énergétique, signé à Rabat le 28 octobre 2024 par les deux ministres de l'Énergie devant les Chefs d'État.

Automobile : Axa Assurance Maroc prévoit de céder 80 % de ses parts dans Axa Crédit à une filiale du groupe Stellantis

Axa Assurance Maroc et Fidis ont annoncé, le 18 février dans un communiqué conjoint, l'ouverture de négociations exclusives pour la cession de 80 % des parts d'Axa Crédit, filiale de crédit à la consommation d'Axa Assurance, à Fidis S.p.A, holding de services financiers détenue par Stellantis. Après l'acquisition de Sopriam en juillet 2024, cette nouvelle opération permet ainsi au groupe Stellantis de renforcer son ancrage sur le marché marocain en proposant « une solution globale intégrée alliant achat de véhicules, services financiers et assurances ».

Bailleurs, coopération internationale

BERD : un prêt de 300 M EUR octroyé à l'ONEE pour le refinancement d'investissements verts

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a approuvé un prêt de 300 M EUR en faveur de l'ONEE, opérateur national de production d'électricité, afin de renforcer sa stabilité financière et accélérer la transition énergétique du Royaume. D'une part, la crise énergétique ayant fortement pesé sur les équilibres financiers de l'ONEE, ce prêt a pour vocation de diversifier les sources de financement de l'opérateur et de lui assurer un accès à de la dette de long-terme. D'autre part, alors que le Maroc s'est fixé l'objectif d'atteindre 52 % de la capacité électrique installée d'origine renouvelable à horizon 2030, cette opération prévoit un accompagnement de l'ONEE pour décarboner sa production électrique en intégrant des objectifs environnementaux spécifiques de réduction des émissions carbone et de transition vers des sources d'énergies renouvelables (*Sustainability Linked Loan* – prêt lié à des critères de durabilité).

BEI : 500 M EUR de financements engagés au Maroc sur l'année 2024

La Banque européenne d'investissement (BEI) a annoncé, le 5 mars, avoir engagé 500 M EUR de financements sur l'année 2024, soit une hausse de 56 % par rapport à l'année dernière. Présente au Maroc depuis 1979, la banque intensifie ainsi son engagement, portant le total de ses investissements dans le pays à plus de 10 Mds EUR, qui ont permis de financer 147 projets axés sur l'appui au secteur privé, la transition énergétique, les transports et le capital humain (santé, éducation). Le Maroc est ainsi le 2^{ème} pays d'intervention de la banque en Afrique du Nord après l'Egypte (127 projets pour un volume global de 15,2 Mds EUR d'investissements). En 2024, la BEI a notamment signé la première tranche de 500 M EUR (sur un engagement total d'1 Md EUR) du programme d'appui à la reconstruction des régions touchées par le séisme d'Al-Haouz en septembre 2023.

Indicateurs macroéconomiques 2024

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale	2,9 %	-	-	1,5 %	-	-
FMI	3,2 %	0,9 %	13,3 %	1,5 %	4,1 %	70 %
Bank Al-Maghrib	3 %	0,9 %	-	1 %	-	-
Haut-Commissariat au Plan	3 %	0,9 %	13,3 %	1,5 %	3,5 %	69,8 %

Indicateurs macroéconomiques 2025

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale	3,9 %	3,8 %	-	1,5 %	-	-
FMI	3,9 %	2,2 %	13 %	1,4 %	3,9 %	68,9 %
Bank Al-Maghrib	-	-	-	-	-	-
Haut-Commissariat au Plan	3,8 %	-	-	1,5 %	3,9 %	69,9 %

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr